



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 septembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 6 septembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 20 incluse et à compter de la question n° 58), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOU, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESSA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 24 incluse et à compter de la question n° 66), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 67 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 24 jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'à la question n° 65 incluse), M. Michel OMOURI (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question n° 65 incluse), Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 65 incluse).

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI, M. Thierry MORTON, M. Dominique SCHAUSS (de la question 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY (pour la question n° 68), M. Pascal BONNET (à compter de la question n° 66), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 23 incluse et à compter de la question n° 66), M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 66), M. Jacques GROSPERRIN (à compter de la question n° 66), M. Michel OMOURI (à compter de la question n° 66), Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 66), Mme Mina SEBAH (à compter de la question n° 66), Mme Christine WERTHE (à compter de la question n° 66), M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à Mme Carine MICHEL (de la question n° 21 à la question n° 57 incluse), M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 66), M. Abdel GHEZALI à M. BODIN, M. Thierry MORTON à Mme ZEHAF, M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE (de la question n° 25 à la question n° 65 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB (pour la question n° 68), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 23 incluse).

OBJET : 5 - Exercice 2017 - Décision modificative n° 2

Exercice 2017

Décision Modificative n ° 2

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Cette décision modificative constitue la troisième étape budgétaire de l'exercice 2017, après le vote du Budget Primitif au mois d'avril et de la Décision Modificative n° 1 au mois de juin. Elle propose des ajustements à hauteur de 3 048 914 € tous budgets confondus (+ 3 027 914 € pour le budget principal et 21 000 € au titre des budgets annexes).

I - Le budget principal

Les mouvements réels et d'ordre s'équilibrent à hauteur de 3 027 914 €, soit 1 867 253 € en fonctionnement et 1 160 661 € en investissement.

Les mouvements d'ordre s'élèvent à 1 701 141 € et concernent le virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement. Les mouvements réels s'équilibrent à 1 326 773 € toutes sections confondues et sont détaillés à la suite de ce rapport.

1 - Section de fonctionnement

A - Les propositions en recettes réelles :

Les propositions en recettes réelles de fonctionnement s'établissent à 1 867 253 € et se décomposent comme suit :

- **+ 597 970 € au chapitre 73 «Impôts et Taxes» au titre du FPIC.** Comme indiqué dans le rapport du BP 2017, le FPIC constituait une incertitude majeure dans la construction du Budget Primitif 2017, tant pour son bénéfice que pour la contribution. En 2017, le territoire bisontin est ainsi sorti, à 6 rangs près, de l'éligibilité au bénéfice du FPIC (touchant uniquement le dispositif de garantie de sortie), tout en devenant contributeur. A cela s'ajoutait, dans la perspective d'une répartition de droit commun, l'impact sur le FPIC des modifications de périmètre de la CAGB. La prévision budgétaire avait été ainsi déterminée à titre prudentiel à 50 % de la recette 2016, sans contribution. La présente décision modificative intègre la notification du FPIC par la Préfecture en date du 8 août 2017.

- **+ 987 962 € au chapitre 74 «Dotations et Subventions»** avec notamment :

. + 687 276 € proviennent de la nouvelle réforme de la Dotation de Solidarité Urbaine introduite par la Loi de Finances 2017 (diminution du nombre de communes éligibles et répartition de la hausse de DSU entre toutes les communes). Comme indiqué dans le rapport budgétaire, cette réforme, pressentie comme favorable pour la Ville de Besançon, était pour autant difficile à quantifier, s'agissant d'un nouveau dispositif. Le BP 2017 avait d'ores et déjà intégré une augmentation de la DSU de 4,5 %, ce qui était supérieur aux années précédentes (pour mémoire, la DSU avait augmenté de 1 % entre 2015 et 2016 et de 0,9 % entre 2014 et 2015) : au final, après notification, la hausse de cette dotation entre 2016 et 2017 est de 15 %.

. 89 335 € et 113 422 € suite aux notifications de dotation forfaitaire et de Dotation Nationale de péréquation légèrement supérieures aux prévisions du Budget Primitif.

. + 26 426 € proposés également au titre du Fonds de Compensation pour la TVA perçu pour la première fois par la Ville sur certaines dépenses de fonctionnement d'entretien.

. + 71 600 € concernent enfin diverses subventions de nos partenaires notamment dans le domaine culturel.

- **+ 279 105 € au chapitre 77 «Produits exceptionnels»** avec principalement un produit de 256 158 € lié à la vente de Certificats d'Economie d'Energie, réaffectés parallèlement pour des actions favorisant la mise en œuvre d'économies d'énergies et le développement d'énergies renouvelables dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territoire.
- **+ 2 216 € au chapitre 70 «vente de produits et services»** pour le remboursement par la CPAM de dépenses afférentes à l'achat de vaccins.

B - Les propositions en dépenses réelles :

Les propositions en dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 166 112 € et résultent de multiples ajustements répartis par chapitre de la façon suivante :

- **+ 75 303 € au chapitre 011 «Charges à caractère général»** correspondant pour 20 930 € à des redéploiements de crédits de chapitre à chapitre et pour 36 481 € à des réaffectations de recettes. Le solde intègre diverses inscriptions de crédits dont notamment 25 000 € d'annonces et insertions au titre des frais d'annonces légales.
- **+ 1 500 € au chapitre 012 «Charges de personnel»** pour des redéploiements de crédit.
- **+ 39 653 € au chapitre 014 «Atténuation de produits» pour la contribution due par la Ville au titre du FPIC** (Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) : en 2017, le territoire grand bisontin est devenu pour la première fois légèrement contributeur au FPIC pour un montant total de 102 094 €, répartis entre la CAGB et les communes selon la répartition de droit commun. Comme indiqué lors du BP 2017, cette contribution n'avait pas pu être prévue au Budget Primitif, car elle restait très incertaine.
- **+ 36 346 € et + 13 310 € aux chapitres 65 «Charges de gestion courante» et 67 «Charges exceptionnelles»** correspondant à des réaffectations de recettes.

La section de fonctionnement s'équilibre par un virement à la section d'investissement (opérations d'ordre) de 1 701 141 € et permettant de diminuer le recours à l'emprunt en 2017.

2 - Section d'investissement

A - Les propositions en recettes réelles :

- **+ 68 320 € au chapitre 024 «Produits des cessions d'immobilisations»** pour constater l'encaissement du produit des cessions des ventes de matériels et véhicules réformés.
- **+ 191 200 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement».** Ces crédits proviennent de l'encaissement de subventions du SYDED pour des travaux de rénovation de l'éclairage public (+ 161 200 € réaffectés au chapitre 21) et de recettes de mécénat pour la rénovation de l'Aquarium de la Citadelle (+ 30 000 € réaffectés au chapitre 21).
- **- 800 000 € au chapitre 16 «Emprunts et dettes assimilées»**, correspondant à une baisse du recours à l'emprunt.

B - Les propositions en dépenses réelles :

- **+ 4 660 € au chapitre 10 «Dotations, fonds divers»** pour restitution d'un trop perçu au titre de la taxe locale d'équipement.
- **+ 197 466 € au chapitre 13 «Subventions d'investissement»** pour annulation de titres de recettes au titre de participations pour non réalisation d'aires de stationnement, suite à des modifications de permis de construire permettant d'apporter des solutions aux places de parking.
- **+ 342 051 € au chapitre 20 «Immobilisations incorporelles»**. Les crédits positionnés correspondent principalement à un redéploiement de crédits pour les études du NPNRU 2 Planoise/Grette (- 156 336 € au chapitre 23) et à l'inscription de crédits supplémentaires pour, notamment, l'accélération des missions d'accompagnement pour la reconversion du Site Saint-Jacques Arsenal (+ 110 135 €).
- **+ 197 304 € au chapitre 204 «Subventions d'équipement»**. Ces crédits comprennent la contribution de la Ville à la CAGB aux services communs de la Direction des Systèmes d'Information mutualisée afin de compléter le financement au titre de 2017 d'un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines, une solution informatique et l'achat de matériels pour le télétravail et pour améliorer les contrôles d'accès (+ 153 000 €). Par ailleurs, des crédits complémentaires sont positionnés pour l'attribution d'une subvention à l'association Habitat Jeunes «Les Oiseaux» pour la construction d'une salle de cinéma-conférences (+ 30 000 €). Enfin, un redéploiement de crédits est prévu pour le versement d'une subvention d'équipement à l'OPH du Grand Besançon dans le cadre de la reconstitution de l'offre de logements du NPNRU Planoise/Grette, (+ 15 772 €).
- **+ 553 218 € au chapitre 21 «Immobilisations corporelles»**. Les crédits proviennent principalement de la réaffectation pour 242 848 € des recettes de vente des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour développer de nouvelles actions dans différents domaines (éclairage public, bâtiments, maîtrise de l'énergie...), de la réaffectation des subventions versées par le SYDED sur le programme de modernisation du réseau d'éclairage public (161 200 € encaissés au chapitre 13), de la réaffectation des recettes de la vente des matériels réformés (+ 60 948 €), et de la réaffectation de recettes de mécénat pour le projet de rénovation de l'Aquarium de la Citadelle (+ 30 000 €).

Des crédits complémentaires sont positionnés pour l'achat du mobilier nécessaire au dédoublement des classes de CP (+ 25 000 €), et pour des travaux d'amélioration des gymnases municipaux (+ 30 000 €).
- **- 152 868 € au chapitre 23 «Immobilisations en cours»**. Il s'agit de redéploiements de crédits au chapitre 20 pour des Etudes NPNRU 2 Planoise/Grette (- 156 336 €), et au chapitre 204 pour versement à la CAGB d'un fonds de concours dans le cadre du financement de 2 points d'apport volontaire aux Vareilles (- 6 532 €). Des crédits complémentaires sont positionnés pour réaliser des travaux de finition au stade de rugby des Orchamps (+ 10 000 €).
- **+ 18 830 € au chapitre 26 «Participations et créances rattachées à des participations»**, afin d'augmenter la participation de la Ville au capital de la SPL Territoire 25, conformément à la délibération proposée au présent Conseil Municipal.

II - Les budgets annexes

Tous mouvements confondus, cette décision modificative propose globalement 21 000 € en dépenses et en recettes, uniquement en fonctionnement.

Pour les budgets Eau et Forêts, des redéploiements de crédits de chapitre à chapitre pour 21 300 € sont opérés afin d'ajuster les prévisions budgétaires relatives notamment aux admissions en non-valeur.

Pour le budget annexe Archéologie Préventive, une inscription de 21 000 € est prévue pour constater la notification d'une subvention de l'Etat au titre du projet d'Atlas Historique, réaffectée en dépenses.

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal de voter la décision modificative n° 2 de l'exercice 2017 par chapitre et de manière globale conformément aux balances (annexe 1) et conformément au document budgétaire joint.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1 (1 abstention), le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (12 abstentions), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Résultats du vote :

- Nombre de membres en exercice : 55
- Nombre de membres présents : 50
- Nombre de procurations de vote : 3
- Nombre de suffrages exprimés : 53

Votes :

Pour : 41

Contre : 0

Abstentions : 12

Date de la convocation : 6 septembre 2017.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 SEP. 2017



Contrôle de légalité

Reçu le 29 SEP. 2017

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Contrôle de légalité

Chap	Libellé	Budget Principal	Eau	Forêts	Archéologie préventive
011	Charges à caractère général	75 303.00		-300,00	
012	Charge de personnel et frais assimilés	1 500.00	-21 000,00		21 000,00
014	Atténuations de produits	39 653.00			
65	Autres charges de gestion courante	36 346.00	21 000,00	300,00	
656	Frais de fonctionnement des Groupes d'Elus				
Total dépenses de gestion des services		152 802.00			21 000.00
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles	13 310.00			
68	Dotations aux provisions				
022	Dépenses imprévues				
Total dépenses réelles de fonctionnement		166 112.00			21 000.00
023	Virement à la section d'investissement	1 701 141.00			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.				
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		1 701 141.00			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 867 253.00			21 000.00
D 002 Résultat reporté					
Restes à réaliser N-1					
TOTAL DES DEPENSES		1 867 253.00			21 000.00
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 216.00			
73	Impôts et taxes	597 970.00			
74	Dotations et participations	987 962.00			21 000,00
75	Autres produits de gestion courante				
Total recettes de gestion des services		1 588 148.00			21 000.00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels	279 105.00			
78	Reprises sur provisions				
Total recettes réelles de fonctionnement		1 867 253.00			21 000.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. d'expl.				
Total recettes d'ordre de fonctionnement					
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		1 867 253.00			21 000.00
R 002 Résultat reporté					
Restes à réaliser N-1					
TOTAL DES RECETTES		1 867 253.00			21 000.00
RESULTAT SECTION					

BALANCE DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Budget Principal
20	Immobilisations incorporelles	342 051.00
204	Subventions d'équipement	197 304.00
21	Immobilisations corporelles	553 218.00
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	-152 868.00
Total dépenses d'équipement		939 705.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 660.00
13	Subventions d'investissement	197 466.00
16	Emprunts et dettes assimilées	
18	Compte de liaison : affectation à ...	
26	Particip., créances rattachées à des particip.	18 830.00
27	Autres immobilisations financières	
020	Dépenses imprévues	
Total dépenses financières		220 956.00
Total dépenses réelles d'investissement		1 160 661.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	
041	Opérations patrimoniales	
Total dépenses d'ordre d'investissement		
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 160 661.00
D 001 Résultat reporté		
Restes à réaliser N-1		
TOTAL DES DEPENSES		1 160 661.00
13	Subventions d'investissement	191 200.00
16	Emprunts et dettes assimilées	-800 000.00
024	Produits cessions immobilisations	68 320.00
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
Total recettes d'équipement		-540 480.00
10	Dotations, fonds divers, réserves (hors 1068)	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
18	Compte de liaison : affectation à ...	
26	Particip., créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières	
Total recettes financières		
Total recettes réelles d'investissement		-540 480.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 701 141.00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
Total recettes d'ordre d'investissement		1 701 141.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 160 661.00
R 001 Résultat reporté		
Restes à réaliser N-1		
TOTAL DES RECETTES		1 160 661.00
RESULTAT SECTION		